Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

NOUVELLE FORMULE–ÉDITION DU JEUDI 28 OCTOBRE 2021

WADE-PAPE DIOP

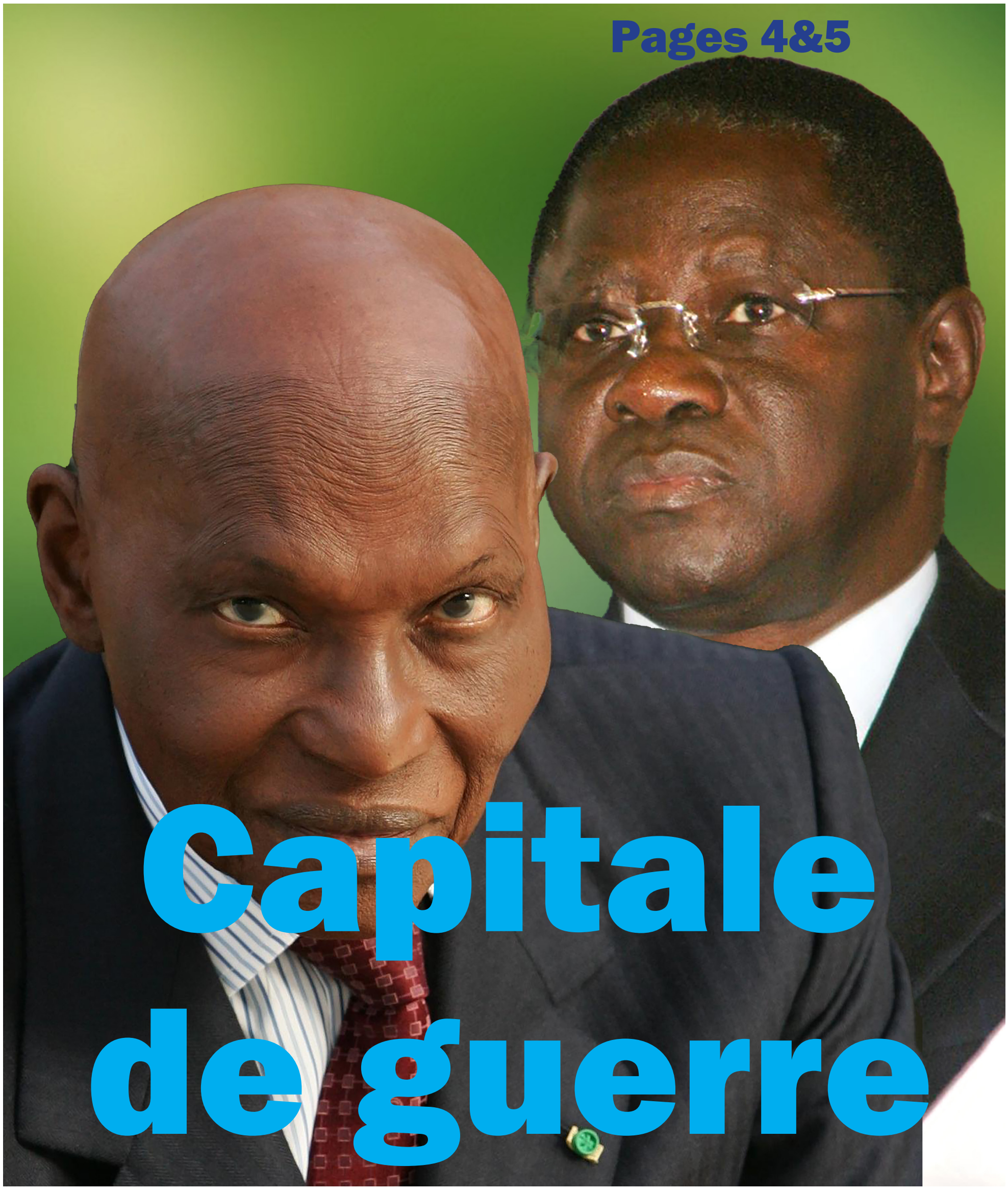

Capitale de guerre

AFFAIRE D-MEDIA

Un redressement fiscal entraîné dans la politique

Certains citoyens se lamentent de la descente musclée

Le Devoir
ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

Parcelles Assainies,
Unité 10–276, Dakar
77 595 21 61

Directeur de publication
Pathé MBODJE

Rédaction
Pathé MBODJE,
Mass NIANG
Charles SENGHOR,
Habib KA
Fanny ARDANT
Khadidiatou GUEYE
Sadany SOW
Tidiane SÈNE

Infographiste
Alioune Khalil KANE

Metteur en page
Laay Gooto

Web
medhamo@hotmail.com
(Design)

Administration
Tchalys

La situation dans laquelle se trouve le groupe D-media semble toucher tout citoyen sénégalais. Ce lundi matin, un groupe de gendarmes a mené une visite au sein des locaux de la Sen tv. Cette descente a occasionné l'arrêt du programme dudit organe de presse. En direct à la radio, un animateur décrit la situation d'immersion. Ce constat n'est pas nouveau, car dans d'autres occasions des organes de presse ont été victimes d'un retrait de signal, d'un avertissement ou d'une menace de la part d'une autorité. Cette fois-ci, il s'agit d'un problème de fisc comme antécédent de la cause de l'arrêt d'émissions de programme à la Sen Tv et à la radio. C'est la tournure de la situation qui a interpellé les fidèles auditeurs et téléspectateurs de l'organe de presse.

Dans leur démarche, les employés et partisans du groupe D-media parlent d'une opération d'extermination d'un organe de presse véridique et juste. Mais d'après la réglementation du monde médiatique, le patron de la presse doit être en règle comme le sont les autres médias de la place. A vrai dire, l'entrave à la liberté de la presse est soufflée par certains citoyens. Dans l'anonymat, cette femme spécialisée en Droit public se prononce en tant que citoyenne sénégalaise avant de porter robe noire. « Pour ce qui arrive à Dmedia, je trouve que c'est légitime parce qu'ils doivent payer leurs impôts comme tous les autres médias se trouvant au Sénégal » affirme la publiciste. Cette dernière rejette toute accusation d'une arrivée à l'improviste : « En principe, ils ont dû recevoir un préavis avant l'arrivée des gendarmes donc ils devaient prendre leurs dispositions et assumer ».

Selon cette publiciste, les travailleurs de l'organe ne devraient pas faire appel à un soulèvement car ils n'ont pas le droit d'inciter la population à se révolter pour défendre une cause qu'elle trouve injuste dans la mesure où ils devaient être en règle. Elle déplore le fait que le patron et ses compagnons veuillent en faire une histoire politique.

Pour ce jeune auditeur de la radio, l'attaque a toujours été ciblée. « Ce n'est pas la première fois que ce genre d'attaques arrive à ces médias. Surtout ceux qui manifestent l'audace de contredire l'État et de remettre en cause les décisions de l'État», soutient Faby.

Pour celui-ci, l'impartialité ne fait pas partie de la démarche des politiciens. Dans l'énoncé d'une équité, la femme en Droit dénonce l'impartialité dans le traitement médiatique : « Je suis impartiale, je ne suis ni avec Dmedia ni avec le gouvernement, mais le comportement des membres de Dmédia est irresponsable, ils doivent payer leurs impôts, ou assumer les conséquences et non se baser sur une révolte de la population pour y échapper ».

Mariama Fall apprécie de loin ce qui s'est passé dans les locaux de la Sen Tv. « Je pense que ce n'était pas vraiment une bonne idée de faire une descente au siège de Dmédia pour une affaire de fiscalité dans la mesure où il existe beaucoup de firmes qui ne paient pas d'impôts ». Notre interlocutrice reste convaincue que le problème pourrait être réglé d'une manière discrète sans encombrer les studios de l'organe.

Pourtant, certains hommes des médias posent la thèse d'une politisation de l'affaire alors qu'il ne devrait pas en être le cas. « La tournure de l'affaire ne surprend pas certains dans la mesure où le propriétaire de Dmédia est un politicien et un opposant très actif du gouvernement en place, mais qu'il respecte la réglementation régie par le pays pour donner l'image d'un bon opposant » analyse un journaliste dans un forum privé.

Samya Ndao, un jeune entrepreneur, indexe l'État. D'après lui, l'État est derrière tous ce problème. « Même si l'organe a des contentieux avec le versement des impôts, cela n'exclut pas la possibilité d'une éventuelle négociation. Je pense que l'État doit prendre en compte le nombre de personnes employées dans ladite entreprise dans un monde où les diplômés peinent à trouver du travail », affirme le jeune entrepreneur, l'air très préoccupé par l'emploi des jeunes.

Dans les discussions des jeunes, l'affaire est orientée vers la descente musclée des huissiers accompagnés de gendarmes. L'aspect juridique et financier qu'est le redressement fiscal équivalant à une somme de 2 milliards 400 millions est rarement évoqué dans leur discussion. Pour certains auditeurs, cela pourrait se régler dans la discrétion avec le moratoire à l'appui mais la politique y fait le plein. Mais la majeure partie de la population craint non seulement la dissolution d'un organe de presse extrémiste contre le camp présidentiel mais également le sacrifice d'une centaine d'employés.

Khadidiatou GUÈYE Fall

MAIRES BBY DE TOUT LE PAYS, REMPILEZ !

Macky Sall s'est ravisé : tout le monde reste en place

La messe est dite, la sentence entendue: le président Macky Sall qui avait pris sur lui le soin de placer le candidat qu'il faut à la mairie qu'il faut s'est ravisé, in extrémis

Par **Habib KA**,

Chef du bureau régional de Matam,

Thilogne

Les données sont pharaoniques, les équations impossibles à résoudre. Le gâteau est trop juste : taille 571. Tout le monde ne peut pas être servi. L'opposition, elle aussi, prétend au moins à une moitié, pour sa part.

Puisque le temps presse, que faire alors ?

Eh bien la solution de dernière minute : rendre feuille blanche. Oui Macky Sall, en prise à des choix cornéliens, a jeté l'éponge, complètement groggy : trancher entre le vieux «lion du Ndoucoumane» Abdoulaye Wilane et le jeune ambitieux Abdoulaye Saydou Sow, ministre de l'Habitat n'est pas du tout aisé. Doudou Kâ-Abdoulaye Baldé à Ziguinchor. Les cas déshabiller BBY pour habiller APR foisonnent.

Et les rivalités apéro-apériennes : Abdoulaye Diouf Sarr-Amadou Bâ à Dakar, Aissata Tall Sall-Racine Sy à Podor, Mansour Faye-Mary Teuw Niane à Saint-Louis ? Jusqu'aux petites communes de moindre envergure, le séisme y est de grande magnitude.

Les choix de Macky Sall, pour les victimes, resteront un coup de couteau au travers de leur gorge. Ces militants ne se relèveront de si tôt de cette blessure béante.

Les élections locales, comme leur nom l'indique, devaient être le rendez-vous idéal d'un homme avec sa cité. Des primaires organisées dans chaque commune, par chaque coalition, auraient été l'occasion privilégiée d'une expression véritablement démocratique des militants de base : ceux qui auraient une certaine représentativité populaire pourraient légitimer leur candidature. Mais les états-majors politiques, pouvoir et opposition confondus, se les sont appropriées pour leur propre cause.

BBY, YAW, Wallu dans la tourmente.

L'objectif de tous : se servir des autres comme escalier pour se poser sur le fauteuil très confortable de maire. Un fauteuil pour convaincre le chef de l'Exécutif pour un poste ministériel, une direction d'agence ou de société. Surtout qu'il y'a un après-Macky, où il faut peser lourd pour se positionner en vue des prochaines reconfigurations politiques.

C'est une opportunité donc qu'offrent les listes parallèles, même si elles risquent de fragiliser les choix du président.

A tous, le très politique Mahmoud Saleh fixe le ap sur 2024, Macky président !

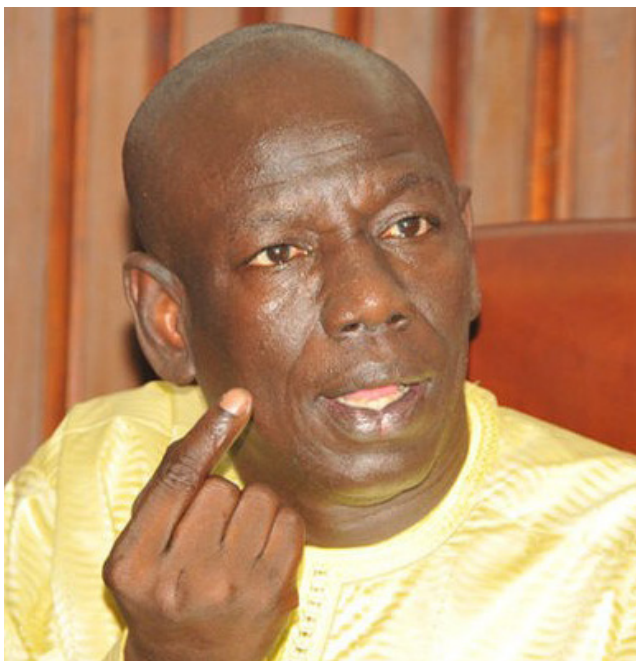

INVESTITURES

BBY : Macky Sall jette l'éponge
Yewwi Askan Wi-Takhawu Dakar : Le coup de Jarnac
Pastef : l'équation
Wallu : Wade et Pape Diop entament la guerre de Dakar

Le brouillard total de la situation dans les principales formations politiques rend difficile toute lecture et sure et à la fois aléatoire toute prévision en faveur d'un camp ou l'autre : gardons-nous du printemps de janvier, comme le dit le dicton

Le coup de Jarnac de Barthélémy Dias et de son clan à Soham Wardini et à Khalifa Ababacar Sall est du même acabit que les tribulations de Macky Sall avec ses ouailles quand le chef jette l'éponge, ou qu'au niveau de Pastef et Wallu où le défi est lancé au Patriarche qui veut tout partout et seul, et chez les autres alliés de Pastef. Novembre, date de dépôt final, renseignera sur les déchirures et les adieux aux larmes : la bataille des Locales de janvier 2022 est grosse de surprises.

Macky Sall mis Knocked Out par la forte lame de résistance de ses camarades se fait administrer les sels par un fossile préhistorique qui le caresse dans le sens du poil ; le premier tour de la Présidentielle de 2024 qui se joue en janvier prochain inquiète : Mahmoud Saleh, le 24 octobre : « Les locales vont trancher le débat sur la candidature de Macky Sall en 2024 » ; l'ambiguïté sera aussitôt levée quand, tel un tribun ameutant ses troupes, il fait le lien entre les deux consultations, demandant donc implicitement un plébiscite pour mieux affronter 2024 devenu ainsi enjeu dès 2021.

« Absolument ! C'est triste au Sénégal que, malgré les expériences du passé, on ne tire aucune leçon !!! Écœurant !!! ».

« Non : les lanceurs d'alerte entament des combats qui ne sont pas des leurs et passent à côté de l'essentiel. Les droitdelhommistes aussi. C'est pour cela qu'il faut attirer l'attention : on posera la question en 2023. Vaut mieux anticiper ».

Une campagne pour la paix sera ainsi entamée dès après les Locales pour atténuer les dangers d'un mars-bis, inévitable après la position défendue le 24 octobre dernier par Mahmoud Saleh qui tapote les bajoues de son patron Macky Sall débordé comme en 2014 et qui a fini par jeter l'éponge dans le choix des candidats Benno aux prochaines Locales. Certains analystes arrivent à la conclusion que ce sont les éternelles bravades d'un anarcho-trotskyste fomentant tout toujours un coup.

Dans le camp des Libéraux, Pape Diop se met en perspective et menace le vieux patriarche auquel il avait pourtant juré fidélité : les velléités parricides lors des discussions se vérifient avec la volonté de faire bande à part avec une double pré-caution qui en vaut mieux qu'une : la boulimie du Parti démocratique sénégalais ne rassure pas une formation qui croit détenir de bonnes bases intérieures qui valent leur pesant en maires potentiels.

Mais c'est le coup de Jarnac infligé à Soham Wardini et à Khalifa Sall qui renseigne sur l'ingratitude en politique ; certes, certaines affiches de campagne donnaient le ton qui renvoyaient Barthélémy Dias à Dakar, excluant Khalifa Sall et sa coalition Yewwi Askan Wi dans les négociations pour le choix des candidats. Cheikh Guèye de qui s'époumone à déplorer la traitrise des uns ne comprend pas encore que les autres partenaires du Pastef sont dans les mêmes dispositions d'agir en parallèle, se croyant déjà élus.

Cette dispersion des forces dans les présentes investitures (reconduction automatique de tous les maires sortants de BBY), et les risques de vote sanctions des lésés potentiels (Amadou Bâ, Mary Teuw Niane, Racine Sy, Abdoulaye Saydou Sow, etc.) pourrait ne pas être bénéfique aux autres formations : les dissensions ne feraient en effet renforcer le sentiment de repli d'un électeur boudant de plus en plus les urnes, même si l'envie le taraude d'un finir avec tous, surtout avec les duels dans les coalitions YAW, Wallu. . .

P. MBODJE

LA RESTRUCTURATION DES PARTIS POLITIQUES

Une réforme constitutionnelle est plus que nécessaire

Les élections locales et législatives remettent à l'ordre du jour la sempiternelle et pertinente question de la rationalisation des partis politiques, surtout pour ceux qui sont dépourvus de base, tant ils sont nombreux et l'organisation d'un scrutin avec ce pléthore de candidats, pas vraiment facile. Plus de 300 partis pour 6,5 millions d'inscrits ! Une réforme constitutionnelle est plus que nécessaire pour filtrer et rationaliser les partis politiques.

Le parrainage s'impose même si l'opposition le rejette parce que selon elle, c'est un moyen pour le pouvoir de barrer la route à certaines formations.

Le relèvement substantiel du coût de création d'un nouveau parti, ou encore le remboursement des frais électoraux à partir d'un certain seuil de représentativité, et d'autres mesures sélectives pourraient décourager les groupuscules aventuriers souvent qualifiés de partis yobaaléma.

L'assainissement et la restructuration de l'espace politique est à ce prix.

Par **Habib K**A,

Chef du bureau régional de Matam,

Thilogne

Plus de 300 partis et mouvements politiques enregistrés pour un fichier électoral de 6,5 millions d'inscrits, l'administration sénégalaise a tout le mal du monde pour organiser un scrutin rationnel. Cette profusion fait désordre. Une réforme constitutionnelle est plus que nécessaire pour assainir l'espace politique ; surtout que les partis lilliputiens qui peinent à engranger 2% des suffrages constituent le gros bataillon.

C'est ce privilège indu accordé aux partis cabines téléphoniques qu'il faut réviser pour rééquilibrer le système, tout en le rendant performant.

FORMALITÉS TROP FACILES

C'est qu'au Sénégal, les formalités administratives pour créer, déclarer, faire enregistrer un parti sont trop simplifiées. Les partis étant assimilés à des associations, répondant donc du code des obligations civiles et commerciales, tous les particuliers peuvent en créer à volonté. Il suffit en effet, pour eux, de déposer un procès-verbal de l'acte fondateur, un exemplaire des statuts et règlement intérieur, une liste des personnes morales, un timbre fiscal de 2.000 francs pour l'enregistrement et le tour est joué. Le reste ? La réception du récépissé, une simple affaire de formalité.

C'est pourquoi on constate ces deux dernières décennies une multitude de micro-partis, non seulement sans rémanence dans la société mais aussi en violation flagrante des lois et règlements du pays : pas de bilan d'assemblée générale, pas de permanence adéquate ni des structures fonctionnelles qui tiennent régulièrement des activités. Le tout se passe et est réduit aux simples discussions dans des groupes WhatsApp spécialement dédiés à cet effet.

Se pose un problème de représentativité de ces «portillons», surtout qu'ils font trop de bruit, squattent l'espace public à travers les médias, plateaux de télévision, ondes des radios, journaux, faussant complètement le jeu démocratique. La preuve : parmi eux, ceux qui peuvent franchir l'épreuve de handicap de 1%, soit 65.000 militants se comptent sur les doigts d'une seule main.

Les faits sont là, saillants. En exemple, les toutes dernières élections locales du 29 juin 2014 : 2.700 listes enregistrées, un scrutin pléthorique où il est très difficile pour un électorat à majorité analphabète de retrouver la tête de son leader dans une brousse de bouilles de candidats assorties de couleurs, de sigles, de slogans multiples, nonobstant le coût financier exorbitant de cette consultation électorale.

En effet avec le système de parrainage mis sur place pour filtrer les candidatures à l'élection présidentielle de 2019, seuls 5 sur 19 prétendants ont réussi la prouesse de récolter 100.000 signatures dont 500 dans 6 régions du Sénégal, tel que l'exige la loi sur le parrainage issue du référendum constitutionnel de 2016.

BOOM DES PARTIS POUR DES MOTIFS OPPORTUNISTES

Leurs créations sont sur mesure, des calculs politiciens de leurs leaders, en fonction du mercato du calendrier électoral, principalement pour des prébendes ou rentes financières. Ils se préparent en effet d'aller négocier, par voie de contournement, avec le camp présidentiel, pour des strapontins et autres stations rémunératrices de gros sous et avantages prestigieux. Des Groupements d'Intérêt économique (GIE) qui ne disent pas leur nom, pour une ascension sociale.

Une technique propre au parti au pouvoir pour encourager la scission puis la transhumance et ainsi, diviser pour affaiblir l'opposition.

La raison de création de ces petits partis ou mouvements peut être trouvée, pour d'anciens ministres mouillés dans des affaires du temps de leur gestion : une armature contre le pouvoir et ses représailles. Faudrait-il alors regretter la limitation des courants de pensées à 4 sous Léopold Léopold Sédar Senghor (socialiste, libéral, conservateur, marxiste) le multipartisme contrôlé d'abord puis intégral ensuite sous Abdou Diouf avec 44 partis, puis l'explosion sous le régime libéral du président Abdoulaye Wade ? Certes, Macky Sall a remporté la palme avec plus de 300 partis sous sa gouvernance ; toutefois, le phénomène est récurrent dans tous les pays démocratiques du monde, en Europe, comme en Afrique. Ce qui est par contre à déplorer, c'est que le pluralisme politique au Sénégal pose plus de problèmes aux citoyens qu'il n'en résout pour eux : l'occupation de l'espace médiatique, le jeu trouble des politiciens, les scissions, les transhumances ne sont pas de nature à donner aux populations des solutions à leurs préoccupations immédiates, leur demande insistante pour

Lire la suite à la page suivante

Une réforme constitutionnelle est plus que nécessaire (suite)

l'amélioration de leurs conditions, la défense et la préservation de leurs intérêts, pas convenablement pris en compte par les acteurs politiques, plutôt intéressés par leurs agendas personnels dont le plus urgent présentement sont les élections locales du 23 janvier 2022.

LE PARRAINAGE ET D'AUTRES MESURES RESTRICTIVES COMME SOLUTION

La vocation première de tout parti politique est de concourir au suffrage des électeurs et d'aspirer à conquérir le pouvoir et à l'exercer. C'est pourquoi donc il doit être continuellement soumis aux contraintes de l'action militante pour son efficacité, sa viabilité, sa raison même d'exister.

Plus de 300 partis politiques enregistrés pour 6,5 millions d'inscrits et seulement moins d'une dizaine parmi eux qui peuvent maintenir un peu la tête hors de l'eau est un paradoxe qu'il faut corriger. Et c'est ce privilège indûment affecté aux petits partis qu'il faut réformer en plaçant la barre un peu plus haut et en prévoyant, par exemple, une loi qui interdirait de vie légale ceux qui ne pourraient pas remplir un minimum de conditions basiques ; des partis dont les leaders, souvent généralement des personnalités très fortes, capables d'endiguer des négociations ou de fourvoyer des coalitions et sur le terrain de la mobilisation, se révèlent être des minets.

Les leaders des partis et mouvements tenus à une certaine rigueur de respect des normes d'organisation et de gestion de leur outil, comme le sont les sociétés privées vis-à-vis du fisc par exemple.

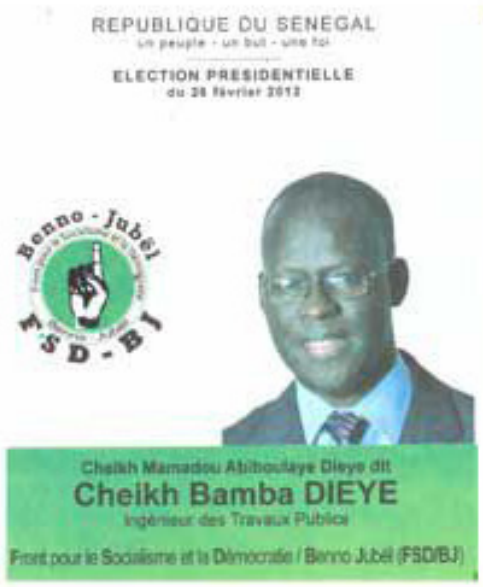

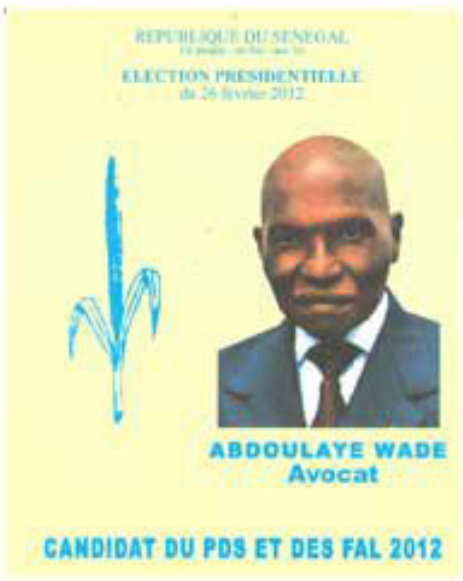

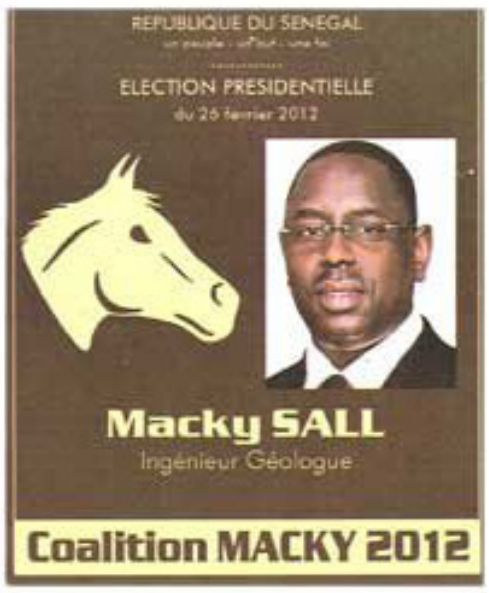

ELECTIONS LOCALES ET TERRITORIALES

Les coalitions fragmentées par les egos et les calculs

Les coalitions, dans le cadre des investitures en perspective des joutes électorales de janvier prochain, sont en train de connaître des cassures à cause des egos et des calculs des uns et des autres.

Les partis ou coalitions de partis ont commencé à publier les noms des candidats aux élections locales et territoriales prévues le 23 janvier 2022. Le moins que l'on puisse dire est que la coalition Yewwi askan wi, dont le lancement a été fait en grande pompe en début septembre dernier, ne prend pas la bonne direction.

A Dakar, la bataille entre membres du mouvement Taxawu Sénégal qui fait rage actuellement déteint sur la marche de la coalition électorale. La position de défiance à l'endroit de son mentor Khalifa Ababacar Sall demandant l'annulation des investitures dans le département de Dakar pour intégrer dans le jeu la mairesse sortante, Sokham El Wardini, déclarée forclose, crée un malaise.

A Saint-Louis également, le leader du Fsd-Bj ne veut pas du Pv publié mardi 26 octobre 2021 donnant le poulain de Khalifa, Ababacar Abba Mbaye, vainqueur des élections organisées pour désigner le candidat de la coalition Yewwi askan wi.

Pour le Directoire national du Fsd-Bj, le procès-verbal de la commission départementale d'investiture de Saint-Louis a été fermement rejeté.

Cheikh Bamba Dièye et ses camarades soulignent que cette investiture est entachée d'irrégularité. « Il nous a été donné de constater ce lundi 25 Octobre, dans la soirée, que le procès-verbal de la commission départementale d'investiture de Saint-Louis a, malgré les protestations, délibérément violé les règles et procédures édictées par la coalition Yewwi Askan wi », soutiennent-ils. En cas de non consensus comme ce fut le cas à Saint-Louis, le Pv devra juste le spécifier et laisser au Conseil de médiation et d'arbitrage (Cma) le soin de trancher la question », rectifient les contestataires. Ils estiment que « tout le reste n'est que manœuvres politiciennes pour compenser un déficit criard de représentativité et de crédibilité », poursuivent l'ancien maire de Saint-Louis et ses camarades. Le FSD/BJ indique que, « conscient de sa force et de la qualité de son candidat », il s'en est tenu au respect strict de la procédure.

Cheikh Bamba Dièye et ses camarades ne boudent pas pour autant malgré leur frustration. Le document informe qu'ils restent à la disposition de la coalition Yewwi Askan Wi et de son Conseil de Médiation et d'Arbitrage pour un « arbitrage rigoureux et sans complaisance » dans le but de faire triompher la liste de Yewwi Askan Wi à Saint-Louis.

La coalition Yewwi askan wi, avec cette situation, risque de terminer comme elle a commencé. Elle a connu un accouchement très douloureux. Le parti démocratique sénégalais (Pds) qui était annoncé dans ses rangs n'a jamais répondu avant d'aller se créer sa propre coalition en l'occurrence, « La grande coalition wallu Sénégal ». Bougane Guèye Dani, du mouvement Geum sa pop, a quitté Yewwi askan wi avant de les traiter de meute d'hyènes plus boulimiques que les responsables au pouvoir.

Mais cette coalition peut se consoler qu'elle n'est pas la seule à connaître des problèmes.

La « grande coalition wallu Sénégal » vient de subir un gros coup avec la démission de la convergence libérale/Bokk gis gis. Ce parti qui entend présenter l'ancien maire de Dakar, Pape Diop n'a pas été entendu par le Parti démocratique sénégalais dont la volonté serait d'investir un de ses membres. La trouvaille de Bougane Guèye est aussi dans la tourmente. Elle a connu ces derniers temps beaucoup de départs.

La coalition au pouvoir, Benno bokk yakaar n'y échappe pas. A Mbour, le maire socialiste, Fallou Sylla, écarté au profit de deux membres de l'Alliance pour la République, a décidé de partir sous la bannière du Parti socialiste.

A Ziguinchor, le maire sortant, Abdoulaye Baldé a claqué la porte après que le président Macky Sall a porté son choix sur Benoît Sambou et Seydou Sané pour la mairie et le conseil départemental. Non sans parler de trahison à son endroit.

C'est dire que le vent de la «distanciation électorale» souffle dans toutes les coalitions.

Sergio RAMOS

PASSÉ-PRÉSENT

MOUVEMENT CIVIQUE

Au début était Ida, un puits de lumière

Si les écrits de cette consœur sur le lynchage des Noirs font autorité, sa psychologie de l'homme blanc atteint dans sa masculinité avec le mariage mixte est d'une autre dimension. Tout, chez Ida Wells, est d'une originalité précoce et déconcertante.

Tenez : elle avait refusé avant Rosa Park, ce qui ne fit pas bruit, encore moins la Une ; affirmée, opiniâtre, elle n'avait pas peur d'être controversée. Elle a suivi une croyance que «la façon de réparer les torts est d'allumer la lumière de la vérité sur eux.»

Ida Bell Wells-Barnett, plus connue sous le nom Ida B. Wells (née à Holly Springs, Mississippi 16 juillet 1862-morte à Chicago, Illinois 25 mars 1931), est une journaliste afro-américaine, rédactrice en chef et avec son mari propriétaire d'un journal. Elle est un chef de file au début du mouvement des droits civiques ; elle a documenté l'ampleur du lynchage aux États-Unis. Elle a également été active dans le mouvement des droits des femmes et le mouvement pour le suffrage féminin.

Ida B. Wells avait seize ans lorsque ses parents et un frère cadet sont décédés de la fièvre jaune en 1878. Alors qu'elle faisait face à leur mort, Ida a également mis au défi les membres de sa famille qui voulaient la séparer de ses cinq frères et sœurs plus jeunes dans des foyers d'accueil. Elle a accepté un poste d'enseignante et, avec le soutien de sa grand-mère, s'est occupée de tous les enfants.

Avec le temps, l'enseignement a évolué vers l'écriture. Ida est devenue journaliste, écrivant sur la ségrégation raciale et les inégalités. Elle était affirmée, opiniâtre, n'avait pas peur d'être controversée. Elle a suivi une croyance que «la façon de réparer les torts est d'allumer la lumière de la vérité sur eux.»

En tant que journaliste, elle verrait son bureau détruit par une foule, sa vie menacée. Elle a dû déménager pour des raisons de sécurité, mais elle a continué à écrire, défiant les normes acceptées avec la vérité. Parmi de nombreux efforts et réalisations, elle s'est battue pour l'égalité raciale et de genre, est devenue co-fondatrice de la NAACP et était mère de quatre enfants avec son mari et deux de son précédent mariage.

Ida sur les rails

L'événement qui conduit Ida B. Wells à avoir une existence publique se produit le 4 mai 1884 sur une ligne de chemin de fer de la Chesapeake and Ohio Railroad Company. Ce jour-là, le conducteur du train lui ordonne d'abandonner sa place dans le compartiment non fumeur pour s'installer dans un de ceux qui étaient réservés aux fumeurs, dans lesquels sont confinés les passagers afro-américains. Profitant des Civil Rights Cases par lesquels la Cour Suprême s'est prononcée contre le Civil Rights Act de 1875, qui garantissait l'égalité civile, plusieurs compagnies ferroviaires du Sud maintenaient ainsi la ségrégation raciale de leurs passagers.

Wells protesta et refusa de quitter son siège, mordant au passage le conducteur qui tentait de la déloger. En ce sens, son refus est antérieur à celui, plus notoire, de Rosa Parks. De retour à Memphis, sa ville de résidence, elle engage immédiatement une procédure judiciaire contre la compagnie ferroviaire. À l'issue du procès, la compagnie fut condamnée à lui verser 500 dollars. La cour suprême du Tennessee cassa cependant ce premier jugement en 1885, condamnant Wells à payer les frais de justice. L'épisode, largement relayé dans la presse lui assure une notoriété locale, et lui permet de faire ses premiers pas de journaliste. Immédiatement après l'incident, elle écrit un article pour The Living Way, un hebdomadaire publié par une église fréquentée par la majorité par la communauté noire. Cette première collaboration avec le journal, qui avait rencontré un large écho, devient une chronique hebdomadaire, signée du nom de plume Iola.

Peu de temps après, elle se voit offrir une position dans un journal local, l'Evening Star. Sa réputation nationale grandit doucement. En 1889, elle devint copropriétaire et éditrice de Free Speech and Headlight, un journal anti-ségrégationniste abrité par l'Église méthodiste de Beale Street à Memphis.

L'assassinat de ses amis pousse Wells à mener un travail d'investigation sur le lynchage pratiqué à l'encontre des Afro-Américains dans le Sud des États-Unis. Après trois mois de recherches, son premier article sur le sujet conclut que l'accusation de viol, souvent avancée comme justification du lynchage, n'est en réalité qu'un prétexte utilisé pour punir les Noirs surpris à avoir des relations sexuelles consenties avec des Blanches.

La réaction à la publication son article est immédiate : le 27 mai 1892, alors que Wells est à Philadelphie, son journal est détruit et son assistant chassé de la ville. Effrayée, elle refuse de retourner à Memphis et s'installe à New York, où le New York Age de Timothy Thomas Fortune accepte de publier ses articles consacrés au lynchage. Elle peut à cette période mesurer ses qualités d'oratrice lorsqu'on lui demande d'intervenir publiquement dans un meeting contre le lynchage. Elle s'affirme dès lors comme l'une des principales protagonistes de la croisade contre le lynchage. Elle organise notamment en compagnie du vétéran de la lutte contre l'esclavage Frederick Douglass un boycott de l'exposition universelle de 1893 à Chicago qui nulle part ne mentionnait l'histoire des Afro-Américains dans les pavillons officiels. Wells, Douglass, Irvine Garland Peen et Ferdinand L. Barnett rédigent à cette occasion un pamphlet distribué à l'entrée de l'exposition : « Les raisons pour lesquelles l'Américain de couleur n'est pas à l'exposition universelle. » (Reasons Why the Colored American Is Not in the World's Columbian Exposition) détaille le parcours des Noirs depuis leur arrivée en Amérique. Elle confia plus tard à Albion W. Tourgée que 20.000 copies du pamphlet avaient été distribuées.

À l'issue de l'exposition, Wells décide de rester à Chicago et trouve une place dans la rédaction du Chicago Conservator, le plus vieux journal afro-américain de la ville.

Travaux sur le lynchage

Ida B. Wells a publié deux ouvrages sur le lynchage. Southern Horrors : Lynch Law in all its phases est un long pamphlet qui reprend et développe un article paru le 25 juin 1892 dans le New York Age. The Red Record (1892-1894) est d'une autre nature puisqu'il s'appuie sur un travail de compilation statistique.

L'analyse développée par Wells se présente plus largement comme une critique de la masculinité des hommes blancs du Sud. Wells conçoit en effet leur focalisation sur la question du viol des Blanches comme une manifestation de leur insécurité face à l'union consentie des Noirs et des Blanches. Cette obsession est à la fois le produit de leur volonté de contrôler les femmes blanches, dans tous les domaines et plus particulièrement celui de la sexualité, et de leur impuissance à exercer ce contrôle. Mais ses pamphlets s'en prennent également aux femmes blanches, qui préfèrent laisser leurs amants noirs être accusés de viol, et même parfois tués, plutôt que de révéler leur désir pour un homme noir.

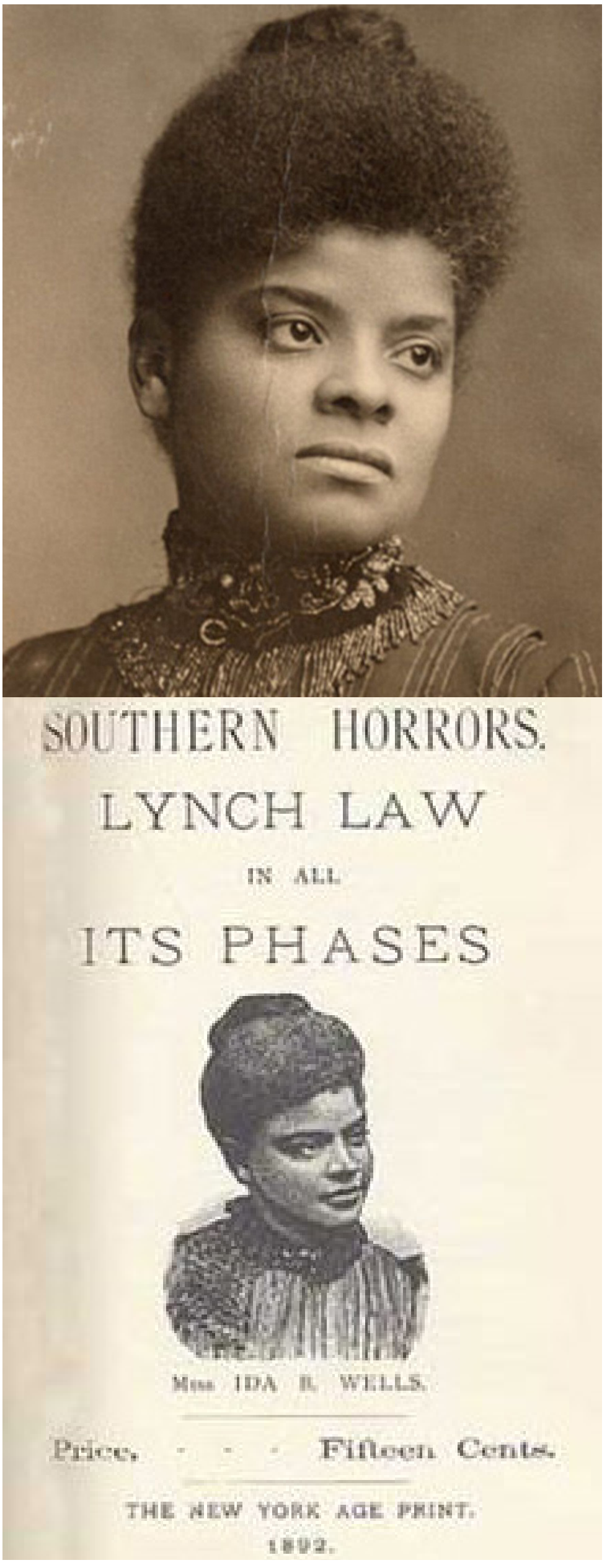

Sources

Ida était une femme Inspirante 💯 👩

Wikipedia

SPORT ET HYGIÈNE DE VIE

Carton jaune ! Pas de propreté

La bonne santé d'un sportif dépend aussi de l'hygiène de vie qu'il adopte. Cette hygiène fait d'ailleurs partie des choses qui influent positivement sur les performances du joueur. Gare aux insouciants !

Très naturel pour un sportif de s'astreindre à une hygiène de vie très rigoureuse. Mais tout le monde n'est pas pareil. Y'en a qui ne se soucient de cette conduite. Par paresse ou ignorance, ils peuvent pendant une semaine utiliser le même équipement de sport, selon Ndiawar, gardien de but en formation.

« J'en connais même des joueurs qui, au lieu de laver leurs équipements après une activité sportive, les séchent au soleil. Ou s'il arrive qu'ils les lavent, ça se fera sans sans détergents. Ce qui n'est pas hygiénique » informe-t-il.

Dans ce domaine, même si les méthodes différent, le but reste le même : bonne hygiène, meilleure santé.

Vito kouyaté retient ce dogme. Gardien de but, il fait ses preuves dans HLM club Dakar depuis maintenant deux ans. Étudiant en infographie et maintenance, il définit le sport comme étant le jeu le plus aimé et pratiqué dans le monde. « A part le Golf et le Basketball, le football est le sport qui donne et reçoit le plus d'argent », informe-t-il.

Reçu dans son domicile aux HLM, Vito Kouyaté accepte de partager avec nous son intimité en nous faisant visiter sa cuisine et en racontant de façon détaillée les règles d'hygiènes qu'il adopte en tant que pratiquant.

« Ça commence d'abord avant d'entrer sur la pelouse, de consulter ma température. C'est un réflexe, dit-il en jetant un bref regard sur le poêle posé sur un feu doux. C'est l'heure du petit déjeuner. Ici comme presque chaque dimanche, il reçoit ses quatre amis avec qui il déguste des omelettes. Il faut préciser qu'il casse lui-même les oeufs. « Je suis désolé mais il se trouve que j'adore me préparer des oeufs, permettez-moi juste quelques minutes le temps de finir, ensuite je répondrai », dit-il avec un sourire qui ne le quitte qu'après la fin du petit déjeuner.

Pour l'hygiène alimentaire, Vito s'inspire des recommandations des nutritionnistes. Il avoue être très prudent dans ce qu'il mange. « Les œufs que j'adore sont par exemple riche en protéine. C'est un aliment complet et nutritif ».

À part les oeufs, est-ce que vous avez un régime alimentaire fixe ?

« Non. Mais je vieille très bien sur ce que je mange. Après avoir mangé gras aussi, je préfère prendre une tasse d'eau chaude avec quelques gouttes de citron. C'est hyper bon pour la digestion. Disons en tout cas que je mange jusqu'à me sentir bien plutôt que plein ».

Comment procédez-vous pour maintenir votre hygiène corporelle ? Au bout de combien de temps prenez-vous votre douche ?

« Dès que je finis les entraînements ; d'habitude, je m'assois jusqu'à ce que je devienne sec, et ensuite prendre ma douche et de préférence avec de l'eau chaude. En plus, je dure ».

Certains joueurs disent que se parfumer les empêche de respirer lors d'une activité. Ils préfèrent même mettre un déodorant pour ne pas suer et suffoquer leurs compagnons. Cela vous arrive-t-il ? Et est-ce que vous avez des effets de toilette spéciaux ?

« Les personnes et les habitudes sont différentes. Personnellement, j'ai l'habitude de sentir bon. Cela a longtemps fait partie des valeurs qu'on m'a inculquées. Donc ça ne me dérange pas. Mais un sportif doit avoir un bon parfum de classe puisqu'il est toujours confronté à la sueur. Si les moyens ne sont pas réunies, il doit utiliser des astuces et rester propre. Pour la deuxième question, la réponse est affirmative. J'utilise la gamme Perfect Man parce que c'est doux et c'est hydratant. En résumé, j'ai un gel de douche, un parfum, un shampoing pour mes cheveux souvent ensablés ».

Habillé d'un débardeur noir et d'un short blanc aux motifs à l'image de fleur marron, Vito Kouyaté se relaxe sur son confortable fauteuil avec un grand intérêt à débattre sur le sport. Il a découvert sa passion pour le football à l'âge de 6 ans. Depuis, et malgré les obstacles, il ne cesse de cramponner sur son talent. Son sac noir est son plus grand compagnon. « C'est normal, j'y ai mis tous mes effets, dit-il en le deballant. « J'ai quatre paires de crampons. Deux pour les compétitions et deux pour les entraînements. Cinq paires de gans et un monde de chaussettes toutes propres à chaque instant, précise-t-il.

Est-ce vous qui lavez vos équipements ou est-ce que ce sont les enfants qui s'en occupent ?

« Évidemment que non », se marre-t-il et poursuit. « Je suis un maniaque de la propreté donc je préfère moi-même même me charger de mes linges. En revenant des entraînements, après avoir retrouvé mon souffle, je fais le linge de mes maillots : cuissards, caleçons, chaussettes et après je me douche. De ce fait, je ne me gratte pas, je me sens toujours bien dans ma peau et je ne traîne aucune mauvaise odeur ».

Bien que très pragmatique dans sa manière à s'autogérer, Vito Kouyaté souligne l'importance de la présence d'une épouse dans la vie d'un sportif. «La femme est le complément de l'homme, surtout du sportif qui aura besoin d'être secondé dans son intimité. L'importance d'une épouse atténuera probablement le stress dans lequel est plongé le joueur. Surtout les paresseux qui n'ont pas de rigueur à la propreté. Une bonne épouse a la magie de coller les morceaux du puzzle : hygiène alimentaire, mentale et corporelle. C'est une lourde tâche que le sportif ne sera plus chargé de faire », conclut-il.

Chérifa Sadany Ibou-Daba SOW